

Scolarisation de l'élève sourd

Le 5 juin 2013, la HEP Vaud accueille une journée de formation sur «Les enjeux de l'accompagnement à la scolarisation de l'élève sourd ou malentendant».

Conférences et ateliers ponctueront le programme de cette journée, proposée par l'Ecole cantonale pour enfants sourds (ECES) et la HEP Vaud, ainsi que par les membres du comité d'organisation du bicentenaire de l'ouverture de la première classe pour enfants sourds en Suisse, à Yverdon. Il s'agit de l'un des trois volets de ce bicentenaire, qui comprend également

un congrès sur le bilinguisme et une journée festive au château de Moudon.

Le **mercredi 5 juin**, à l'Aula des Cèdres, s'exprimeront deux expertes venues de Bruxelles: la prof. Jacqueline Leybaert et la Dr Brigitte Charlier, ainsi que Chantal Tièche Christinat, professeure HEP responsable de l'UER PS et Pascal Senn, responsable du service d'implants cochléaires à l'Inselspital de Berne. A noter que cette journée donne lieu à l'obtention d'une attestation.

Plus d'informations sur le site de la HEP, rubrique «Actu HEP».

Un colloque au cœur de la globalisation

Le groupe «Pédagogie interculturelle» et l'Université de Fribourg proposent un colloque bilingue sur les transformations des sociétés contemporaines liées à la globalisation. Rendez-vous le 14 juin 2013 à l'Université de Fribourg.

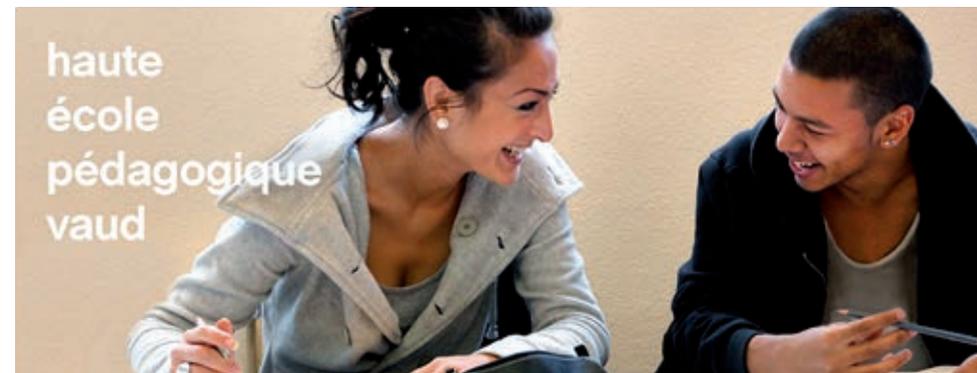
La globalisation entraîne une transformation en profondeur des sociétés contemporaines. Il est question d'une «transnationalisation du bas» pour décrire les changements qui s'observent dans les contextes urbains défavorisés et d'une «transnationalisation du haut» pour les changements amenés par les élites internationales. Les premiers sont le plus souvent présentés dans le discours public comme une charge, alors que les derniers sont



Foto12

considérés comme apportant une force d'innovation. Ces deux formes de transnationalisation sont très étroitement liées. Le colloque «Transculture et éducation» s'intéresse aux effets de ces processus dans l'école et le système de formation.

Renseignements: tania.ogay@unifr.ch



Prochains pas du web HEP

L'espace web de la HEP poursuit son développement après la mise en ligne du nouveau site en automne 2011. Bref état des lieux et portfolio des prochaines étapes.

Histoire de mesurer le chemin parcouru, il n'est pas inutile de rappeler la spectaculaire évolution vécue sur Internet ces dix dernières années. En 2003, le site web de la HEP compte 100 pages de contenus statiques, il est accessible sur deux navigateurs et via deux types de terminaux. En 2007, les pages statiques doublent et elles sont consultées 700'000 fois. On y accède via trois navigateurs et trois types de terminaux. En 2012, le site web de la HEP compte 900 pages de contenus statiques ainsi que des pages dynamiques synchronisées. Elles sont consultées 2 millions de fois, accessibles depuis 4 navigateurs et le nombre de terminaux utilisés, entre stations, portables, tablettes et smartphones, a tout simplement explosé.

Répondre au mieux à des besoins et des publics divers

Dans ce contexte ultra-dynamique, les utilisateurs ne cherchent plus seulement des informations, ils sont aussi demandeurs de services à disposition en tout temps et en tout lieu. Ces exigences combinées nécessitent une interconnexion de l'ensemble des composants du système d'information, afin de répondre au mieux aux besoins des différents publics de la HEP.

Trois portails publics

Aujourd'hui, l'espace web public de la HEP Vaud est constitué d'un portail institutionnel et d'un portail «futur étudiant», tous deux constamment enrichis dans leurs contenus. Un troisième portail, actuellement en chantier, viendra compléter l'offre publique, destiné aux «enseignants et professionnels de la formation». Une première version verra le jour en 2014 et le nouveau portail sera enrichi de fonctionnalités avancées dès 2015.

Trois portails internes

En ce qui concerne l'espace web interne, il sera organisé autour de trois portails destinés aux deux grands publics cibles de l'institution – les collaborateurs et les étudiants – ainsi qu'aux praticiens formateurs, public fort de plus de 800 personnes, qui ont un lien privilégié avec la HEP. Remplaçant les portails transitoires actuellement hébergés dans l'extranet, les trois portails internes seront enrichis en termes éditoriaux et par des services personnalisés dont, à partir de 2014, «mes horaires, mes cours, mes projets de recherche, mes publications».

Visibilité des formateurs HEP

Sachant que la présentation, sous une forme normalisée, des informations liées au profil et à l'activité de chaque formateur HEP est attendue avec impatience, il a été décidé de ne pas attendre l'intégration automatique des données entre les systèmes pour visibiliser les formateurs HEP. On s'appuiera sur un travail rédactionnel pour que les formateurs HEP bénéficient d'une présentation individuelle dès la fin de cette année. Dans un deuxième temps, les formateurs pourront éditer certaines données, synchroniser automatiquement toutes les informations qui peuvent l'être, offrir des fonctionnalités à valeur ajoutée.

Exemple: la possibilité de compiler facilement ces informations afin de produire des CV dans le cadre de la constitution de dossiers pour des demandes de fonds en lien avec des projets de recherche.

Une organisation de projets sur mesure

Au vu du nombre de chantiers spécifiques à conduire en parallèle pour que l'espace web HEP soit complet, le Comité de direction a décidé d'opter pour un schéma d'organisation propre à tout grand projet. Un comité de pilotage, constitué d'un membre du CD, de responsables métiers, des responsables des unités informatique et communication et des chefs de projets, définiront ensemble la stratégie et les objectifs qui seront mis en œuvre par les chefs de projet et un groupe projet ad hoc, dans le souci d'un maximum d'efficacité et de flexibilité.

Lors d'une collation qui a eu lieu début avril, Luc Macherel a remercié le comité éditorial qui a œuvré jusqu'ici à la consolidation des portails institutionnel et futur étudiant. Il en a aussi profité pour saluer les coordinateurs web, répartis au sein de toutes les unités de la HEP, qui participent activement à l'enrichissement des contenus rédactionnels.

Barbara Fournier, Bertrand Mure

L'impressum

Rédaction: Ouverte aux membres de la HEP

Contenu: Articles, annonces de conférences, opinions, interviews, etc.

Nombre de signes: Entre 300 et 1500 signes.

Conditions: Les textes doivent revêtir un intérêt général, respecter les valeurs de l'institution et être signés.

Adresse: zoom@hepl.ch

Rédactrice responsable: Barbara Fournier, Unité Communication

Rédactrice: Anouk Zbinden

Maquette: Thomas Zoller, Point rouge

ZOOM N° 13: délai 7 juin

Parution: 20 juin 2013

Inauguration du LirEDD

Une manifestation scientifique marque, le 21 mai, l'inauguration officielle du Laboratoire international de recherche sur l'éducation en vue du développement durable (LirEDD).

Quatre intervenants de renom figurent au programme: Guillaume Vanhulst, recteur de la HEP Vaud, François Audigier, professeur honoraire de l'Université de Genève, Martine Rebetez, professeure à l'Université de Neuchâtel et Pierre Varcher, expert auprès de l'UNESCO pour les questions relatives à l'EDD. Chacun des exposés sera suivi d'un moment de discussion avec le public. Cette manifestation, qui s'adresse à toute personne intéressée par l'éducation en vue du développement durable, se tient en salle **C33-520, le mardi 21 mai 2013 dès 16h30.**

Philippe Hertig



Fotolia

Interroger l'alternance

Professeur à l'Université de Montpellier, Jean-Charles Chabanne tiendra une conférence sur l'alternance entre théorie et pratique dans la formation des enseignants. Une intervention qui s'inscrit dans le contexte d'un symposium sur la question, en partenariat avec deux universités canadiennes.

Ce **symposium** sur l'alternance aura lieu à la HEP Vaud les **29, 30 et 31 mai**. Cet évé-

nement est le résultat d'un partenariat avec l'UQTR et l'UQAM.

C'est dans ce cadre qu'interviendra Jean-Charles Chabanne. Il s'exprimera sur la question «Penser et concevoir une formation en alternance au-delà de la coupure entre théorie et pratique», lors d'une **conférence publique le 29 mai 2013** à la HEP Vaud.

Informations sur la conférence

Lundi 29 mai 2013, 9h00 – 10h30
Avenue des Bains 21, salle B21-313
HEP Vaud, entrée libre

Avec Bernard André au cœur de la subjectivité

Avec son ouvrage *S'investir dans son travail: les enjeux de l'activité enseignante*, Bernard André plonge dans la subjectivité de l'enseignant, au carrefour de la satisfaction et du malaise au travail. Sur la base de 16 autoconfrontations d'enseignants à leur activité en classe, il identifie les éléments qui déterminent de manière cruciale leur investissement professionnel.

Bernard André, expliquez-nous la notion d'investissement subjectif?

Bernard André: Aborder l'investissement subjectif dans son travail, c'est parler de ce que l'on met de soi, de son histoire, de ses affects, dans son travail. Travailler n'est pas seulement agir dans le monde, c'est aussi agir sur soi, à partir de soi, et cette interaction entre activité et subjectivité est au cœur de l'investissement subjectif.

Vous constatez que le métier d'enseignant sollicite de manière importante la subjectivité. En quoi est-ce davantage le cas que dans un autre métier?

B.A.: D'une manière générale toutes les professions dans le domaine des relations humaines la sollicitent. Cependant, depuis une dizaine d'années, plusieurs changements ont influencé la pratique du métier d'enseignant. Il n'existe notamment plus de consensus sur ce qui constitue un bon en-



seignement, une bonne école. Le flou qui s'est installé autour de cette question génère des attentes contradictoires envers les enseignants, qui ne sont pas toujours faciles à gérer. Par exemple, les attentes des parents vis-à-vis de l'école sont bien plus importantes qu'avant: ces derniers se font du souci pour l'avenir économique de leurs enfants et misent donc beaucoup sur l'école comme principal moyen d'intégration de leurs enfants dans la vie professionnelle. Ils attendent des enseignants de la compréhension pour leur enfant, une prise en compte de son individualité et que les meilleures conditions pour sa progression soient réunies. Multipliez cette attente par le nombre d'élèves d'une classe, la tâche devient très exigeante.

Par ailleurs, de nombreuses recherches mettent en évidence une complexification et une intensification des tâches de l'enseignant. Complexification par la grande diversité des situations des élèves, par les exigences du public envers l'école par exemple, intensification par les exigences de collaboration, et au travers de la confrontation à des situations difficiles par exemple. Ainsi les objets définis par le Plan d'études romand (PER) sont beaucoup plus complexes à manier que ceux qui se trouvaient dans les plans d'études qui existaient il y a 20 ans, et demandent davantage de travail pour planifier son enseignement. Il y a aussi toute la question de l'inclusion scolaire, qui implique d'inclure davantage dans les classes ordinaires des élèves avec des besoins particuliers (comportement difficile, difficultés d'apprentissage, handicap). Une situation qui exige évidemment un investissement supplémentaire de la part des enseignants. Ces différents changements induisent donc une sollicitation bien plus importante de l'enseignant, en tant que personne, qu'auparavant.

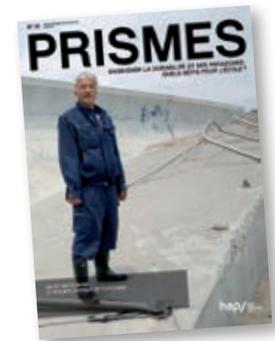
Ces changements exigent-ils de l'enseignant une plus grande introspection sur ses méthodes de travail?

B.A.: Ils le poussent en tout cas à une réflexion sur le sens de son travail. Cette question du sens est d'ailleurs l'un des quatre facteurs que j'ai identifiés dans ma recherche comme éléments influençant de manière déterminante l'investissement subjectif des enseignants. Quel est le sens de mon travail par rapport aux critiques que je peux essayer mais aussi par rapport à cette absence de consensus sur ce qu'est bien faire son travail? Telle est la question que se posent nombre d'enseignants dans le

contexte actuel. Les décisions qui viennent d'en haut et que l'enseignant doit appliquer sans toujours en comprendre les logiques et les enjeux lui font également remettre en question le sens de son travail. Pour certains, le fait de passer toute une journée dans des classes dans lesquelles les élèves n'ont pas envie d'apprendre, alors qu'ils sont justement là pour enseigner, leur fait parfois se demander ce qu'ils font là.

Propos recueillis par Anouk Zbinden

Suite et version intégrale de cette interview sur hepl.ch, sous Actualités.



Durabilité en question

Prismes consacre son dossier à l'éducation en vue du développement durable. Au moment où est inauguré officiellement à la HEP Vaud le LirEDD, nous faisons le point sur les défis qu'entraînent pour l'école les principes de durabilité et leurs paradoxes. Ce dossier est accompagné d'un reportage saisissant sur le dernier habitant de Fukushima. Son action et son témoignage en disent long sur le sens que peut revêtir la durabilité après le désastre. *Barbara Fournier*

Jacques Pilloud, chargé de mission

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'intentions, le Comité de direction souhaite notamment renforcer son système de management par la qualité, en priorité sa capacité de pilotage transversal des projets en cours et à venir. Il a décidé de mettre sur pied trois postes de Chargés de missions, qui seront chacun rattachés à un membre du Comité de direction. Ils auront comme mission de coordonner transversalement les projets de développement.

Dans ce contexte, Jacques Pilloud a été désigné Chargé de missions auprès de la direction de la formation. Sa connaissance de la HEP, la réussite des procédures de reconnaissance des diplômés dont il a assuré le pilotage, son expérience de responsable de filière et de responsable *ad interim* du service académique témoignent de la pertinence de cette désignation. Le Comité de direction se réjouit de le voir relever ce nouveau défi.

Le Comité de direction

Reconnaissance des diplômés:

Carton plein en 2012!

Le comité de la CDIP a confirmé la reconnaissance suisse au diplôme secondaire 1, au diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité et au diplôme de pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé. L'aboutissement d'un travail de 3 ans, mené par l'équipe de développement intégré des filières d'études (DIFE), sous la conduite de la direction de la formation.

En juillet 2006, les commissions CDIP de reconnaissance des diplômés autorisaient la HEP Vaud à apposer sur ses titres le libellé «le diplôme est reconnu en Suisse»,

permettant à tous les diplômés primaire et secondaire, après ceux de l'enseignement spécialisé, de bénéficier d'une autorisation d'enseigner étendue à l'ensemble du territoire suisse.

Dès 2007, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la HEP, les filières étaient réorganisées dans la logique des cursus de Bologne, permettant de délivrer, en même temps que les diplômés professionnels, des titres de bachelor et de master.

La CDIP avait donné en 2008 son aval à la continuité des reconnaissances, il fallait désormais assurer leur confirmation dans le délai requis.



Une démarche, un double avantage

L'opération a commencé en 2009, avec le lancement d'un projet de développement intégré des filières d'études (DIFE): pour engager la démarche consistant à rendre compte à la CDIP de l'évolution qualitative des programmes d'études, les différences d'objet, de public ou de cursus entre les filières de formation de base sont apparues moins importantes que les bénéfices à retirer d'une réflexion, d'une conception et d'une régulation communes, menées en «mode projet», sous la conduite de la direction de la formation. De plus, l'horizon de l'accréditation institutionnelle de la HEP dans la perspective de la LEHE (loi sur l'encouragement des hautes écoles) commandait d'envisager les choses en termes de pilotage par la qualité, c'est-à-

dire la mise en place d'outils de conduite et de régulation susceptibles de capitaliser les acquis d'une nouvelle procédure de reconnaissance.

L'équipe de projet, constituée des responsables, des collaboratrices et collaborateurs de filières et d'un expert externe, a développé une méthode consistant à analyser toutes les exigences requises par les réglementations des diplômés, à passer en revue l'ensemble du dispositif HEP (de la loi cantonale jusqu'aux pratiques quotidiennes de la formation et de la gestion académique), puis à identifier les projets de développement des filières, nécessaires ou à envisager, pour opérer les régulations tant sur les pratiques que sur leur documentation. Les éléments descriptifs ont été

rassemblés dans les dossiers de reconnaissance proprement dits, selon un modèle de présentation standardisé, fondé sur une logique de démonstration de la conformité des composantes de chaque formation, en référence à la réglementation suisse.

Cette démarche offrait un double avantage: d'une part assurer au fur et à mesure de son avance l'alignement des pratiques et des textes sur les standards requis au niveau suisse, d'autre part installer une méthodologie qui permette de construire et tenir à jour des indicateurs sur lesquels les filières auront à terme à rendre compte pour la démarche d'accréditation.

Un nouveau cycle de sept années

La progression des travaux, validée par le comité de direction, a été suivie d'échanges réguliers avec la CDIP, de manière à s'assurer à tout moment que les choix opérés étaient conformes aux exigences réglementaires. Cette veille a notamment permis de construire une stratégie qui permette à la filière BP de maintenir la reconnaissance de son diplôme sur la base d'un dossier de présentation réduit et ainsi de soumettre son nouveau plan d'études révisé à la CDIP en 2015 seulement, soit à l'issue de sa première mise en œuvre sur un cycle complet. Pour les trois autres filières – pédagogie spécialisée, secondaire 1 et secondaire 2 – l'opération s'est poursuivie en commun jusqu'au dépôt des dossiers de reconnaissance au secrétariat de la CDIP le 20 décembre 2010.

Dès lors, chaque commission de reconnaissance était maîtresse du rythme de son travail, fonction pour une part de l'ac-

cumulation des dossiers entre les premières procédures pour les institutions qui déposaient enfin leur dossier à Berne et les renouvellements de reconnaissance pour toutes celles qui avaient engagé ce processus entre 2001 et 2006.

Le comité de la CDIP a officiellement clos la démarche en reconnaissant à nouveau le diplôme secondaire 1 le 22 juin 2012, puis le diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité le 5 octobre 2012¹ et enfin le diplôme de pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé, le 21 novembre 2012. Un nouveau cycle de sept ans s'ouvre ainsi jusqu'à l'échéance de 2017.

Une collaboration fructueuse

Parallèlement, la HEP et l'Institut des hautes études en pédagogie professionnelle (IFFP) avaient déposé en février 2011, auprès de l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT, remplacé depuis 2013 par le SEFRI, Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation) un dossier de reconnaissance pour le *certificat complémentaire de pédagogie professionnelle*, requis selon la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) pour enseigner dans les classes de maturité des écoles professionnelles. Cette reconnaissance a été accordée conjointement aux deux institutions demandeuses le 11 octobre 2012, garantissant également la re-

¹ Considérant le passage depuis 2008 d'un diplôme combiné de maître secondaire spécialiste au diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité, le comité de la CDIP a choisi d'étendre la validité de la reconnaissance de 2006 aux diplômes délivrés jusqu'en 2010, puis d'avancer la reconnaissance de 2012 aux diplômes délivrés dès 2011. Cette solution assure juridiquement la continuité de la reconnaissance de tous nos diplômes pour les écoles de maturité.

connaissance suisse pour tous les titulaires de ce certificat.

Les équipes des filières et la direction de la formation remercient tous les membres de la communauté HEP, l'équipe de projet de la HEP du Valais – partenaire de la mise en

œuvre du Master de pédagogie spécialisée de la HEP Vaud sur les sites de Saint-Maurice et Brigue – et les collègues de l'IFFP qui ont contribué à la réussite des opérations de reconnaissance des diplômes et les félicitent pour la qualité du travail fourni.

Pour l'équipe DIFE: Marc Honsberger et Jacques Pilloud

Le CAS de Praticien formateur fait peau neuve

Pour préparer les praticiens formateurs à l'exercice de leur fonction, une formation existe depuis plus de dix ans. Cette année, elle fait peau neuve.

Depuis plusieurs années, le contexte dans lequel s'inscrit la formation a considérablement évolué: introduction des principes de Bologne, mise en œuvre de la Loi HEP et de son règlement d'application, définition du mandat du praticien formateur, obtention par la HEP du label qualité eduQua pour ses prestations de formation continue, etc. Pour tenir compte de ces éléments et des retours des évaluations qualité effectués auprès des PF en formation, la direction de la HEP Vaud a décidé dès 2010 de réviser l'ensemble du programme de formation destiné aux PF.

Les travaux entrepris et en cours

Rachel Guichard, de la Filière des formations postgrades, a dirigé ce projet en collaboration avec le responsable de la for-



Fotolia

mation, Bernard André de l'UER AGIRS. Un groupe de travail a été constitué, réunissant 25 acteurs clés, à l'interne et à l'externe de la HEP, aux fonctions et aux expertises complémentaires (PF, directeur d'EPF, formateurs du CAS PF, UER transversales, UER didactiques, filières de formation de base, UREPF, UFC).

Les travaux du groupe ont abouti à l'élaboration d'un nouveau référentiel de formation ainsi qu'à un nouveau plan d'études présenté en Conférence académique et validé par la direction de la HEP Vaud.

La suite des travaux a été assurée par la nouvelle responsable de la formation, Catherine Chevalier de l'UER AGIRS et l'équipe de formateurs. Ensemble, dans un esprit collaboratif et dynamique, ils définissent les contenus du nouveau programme et leur articulation entre eux, assurant ainsi la mise sur pied d'une formation qui gagnera en cohérence et en qualité.

Les orientations du nouveau programme de formation

Ce travail consiste notamment à articuler de manière beaucoup plus importante les divers contenus autour d'un «fil rouge» transversal à l'ensemble de la formation qui consiste à amener les PF, tout en prenant appui sur leur expertise métier, au statut d'expert de l'accompagnement des apprentissages professionnels d'un adulte en formation.

Il s'agit en effet de:

- davantage s'appuyer sur leur contexte professionnel et leur expérience;
- se focaliser sur leur rôle de «formateur d'adultes», différent de leur rôle d'enseignant face à sa classe;
- mieux articuler les aspects transversaux propres à la fonction de PF avec les aspects spécifiques dépendant de(s) la discipline(s) enseignée(s), du degré et de l'ordre d'enseignement;
- les suivre dans leur processus de formation, le développement de leur pratique réflexive et dans les liens avec la pratique;
- articuler les contenus en complémentarité avec les apports de l'offre de formation continue destinée aux PF.

Catherine Chevalier, Sarah Fouassier et Rachel Guichard

Le nouveau plan d'études est disponible sur www.hepl.ch/CAS-pf

Un CAS pour les bibliothécaires en milieu scolaire

En collaboration avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche Enseignement, apprentissage et évaluation, ont mis sur pied une toute nouvelle formation postgrade ouverte en février dernier à l'intention des Bibliothécaires en milieu scolaire.

En 2007, sur impulsion de la DGEO, des professionnels de bibliothèques scolaires, mixtes (publiques et scolaires), de lecture publique (bibliothèques Jeunesse, Bibliomedia) et des enseignants ont élaboré des «Normes et recommandations pour les bibliothèques scolaires». Ces normes et recommandations portaient notamment sur l'adéquation avec le Plan d'études romand (PER), la professionnalisation et la revalorisation de la fonction de bibliothécaire, la



nécessité d'une formation spécifique et la collaboration avec les enseignants.

PER et bibliothèques scolaires

Le PER confère une place importante à la promotion de la lecture et à l'accès à l'information numérique. Les bibliothèques scolaires sont donc amenées à jouer un rôle essentiel dans le dispositif pédagogique. La collaboration «bibliothèque - école» est indispensable pour garantir

la réussite des objectifs à atteindre. Pour concrétiser cette collaboration, notamment en matière de politique documentaire et d'organisation des animations, des commissions de bibliothèque se sont constituées – ou sont sur le point de l'être – au sein des établissements à l'instigation de leurs directions. La DGEO a également demandé aux directions de définir des mandats de prestations afin d'identifier les besoins, de cibler les activités, de déterminer les relations contractuelles avec les autori-

tés d'engagement (communes-Etat) et aussi de garantir la réalisation des prestations.

Une formation pédagogique

Depuis 2009, «bibliothécaire scolaire» est une fonction qui a été revalorisée et inscrite dans le répertoire des métiers de l'Etat de Vaud. Effectivement, c'est un métier en soi et il s'avère nécessaire d'en maîtriser les spécificités et la complexité. Répondant à une des recommandations de 2007 et aux besoins générés par l'arrivée du PER, une formation pédagogique de niveau CAS complète désormais la formation initiale des bibliothécaires (Bachelor HEG). La formation postgrade traite des rôles (bibliothé-

caire, assistant) et de la collaboration avec les enseignants; de la gestion du «groupe classe» et de la relation pédagogique (en collaboration avec l'UER AGIRS) ainsi que des interventions et des apprentissages. Il est par ailleurs prévu des analyses de pratiques et un travail de certification finale. Le premier module constitue aussi une offre de formation continue à l'intention des assistantes et des assistants en bibliothèque scolaire. Le CAS est par ailleurs ouvert aux bibliothécaires scolaires des autres cantons.

Sarah Fouassier et René Barioni

Programme et modalités:
www.hepl.ch/cas-bms

La HEP participe à un projet européen Leonardo

Le 13 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le premier traité international important en matière de protection des droits des personnes handicapées: la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Ouverte à la signature le 30 mars 2007, cette convention est signée par 155 pays; 126 Etats l'ont ratifiée. Pour sa part, le Conseil fédéral a fait savoir le 19 décembre 2012 qu'il était prêt à la ratifier sous réserve de la décision de l'Assemblée générale, qui sera rendue d'ici la fin de cette année.

Souhaitant contribuer au processus de mise en œuvre de la Convention par les Etats signataires, le Groupe International Francophone de Formation aux Classifications du Handicap (GIFFOCH) – qui rassemble divers organismes de formation et de recherche au nombre desquels figure la HEP Vaud – a déposé auprès de la Communauté européenne, en février 2012, un projet visant à créer un programme de formation à l'attention des professionnels concernés par la problématique du handicap. Intitulé «Participation sociale des personnes en situations de handicap», ce programme a pour but de faire connaître les dispositions de la convention, à en interro-



Fotolia

ger les concepts, à aborder les stratégies d'intervention favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans les divers domaines de la vie, y compris celui de l'école.

Dès août 2012, le soutien financier de la Communauté européenne ayant été accordé, le travail a pu démarrer entre les sept partenaires: la Haute Ecole Libre de Bruxelles Ilya Prigogine représentée par Pierre Castelein, la Haute Ecole Louvain en Hainaut représentée par Edouard Bouffiuolx, la Haute Ecole Pédagogique du canton de Vaud représentée par Viviane Guerdan, la Haute Ecole Fribourgeoise de Travail social représentée par Jean-Louis Korpès, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (Rennes) représentée par Ber-

nard Lucas et William Sherlaw, l'Institut de Formation en Pédiatrie-podologie, Ergothérapie et Masso-kinésithérapie (Rennes) représenté par Nicolas Biard, la S.S.E.O. Technical Assistance srl (Roumanie) représentée par Diana Chiriacescu. S'y sont associés des partenaires «silencieux»: Handicap international, le Centre collaborateur français de l'OMS pour la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, l'Association GRAVIR (Belgique), le Réseau international pour le processus de production du handicap (Québec), l'association PRISME (France), l'association ASA-Handicap mental (Suisse).

Viviane Guerdan

Pour en savoir plus: www.giffoch.com

Une heure avec l'Albanie

Ces deux dernières années, la HEP Vaud a collaboré à la formation continue d'enseignants et de parents d'enfants handicapés en Albanie. En collaboration avec l'Université de Tiranë, elle a mis sur pied des formations originales qui s'adressent à la fois à des enseignantes de l'école régulière, des enseignantes spécialisées ainsi qu'à des mères d'enfants en difficulté, notamment dans des zones reculées où aucune infrastructure adaptée n'existe.

Deux études font l'objet de présentation à des congrès internationaux (Berne, juillet 2012; Patras, mai 2013) et présentent ces programmes très spécifiques, dans des régions où le handicap demeure le plus souvent encore tabou. Parallèlement à ces recherches, formateurs suisses et albanais se sont unis pour récolter les témoignages de sept femmes qui ont bénéficié de cette formation. Ils publient l'ouvrage



Une heure avec... qui témoigne du quotidien de familles albanaises vivant auprès d'enfants en situation de handicap. Ainsi, mères et grands-mères confient leurs peines, leurs joies, leurs soucis ou leurs espoirs...

Une heure avec... permet au lecteur de découvrir une réalité souvent méconnue. Le lecteur sera tantôt charmé, tantôt bouleversé par ces histoires qui lui sembleront peut-être irréelles. Alors... n'hésitez pas à vous plonger dans le cœur de l'Albanie!

Anne Rodi et Viktor Lami

Récolte de matériel pour les écoles et centres de jour pour enfants en difficulté

L'Association Multidisciplinaire pour les Enfants en Difficulté d'Albanie (AMEDA) va organiser un transport pour apporter du matériel pédagogique/didactique et des jeux aux enseignants spécialisés ayant suivi la formation en Pédagogie spécialisée.

Nous récoltons **jusqu'au 1^{er} juin 2013** des jeux de constructions type legos, duplos, kapla, plots en bois, autres jeux en bois ou plastique solide; des petites voitures, garages, maisons de poupée, fermes; des poupées (pas de peluches!), des jeux réunis, Memory, Loto, Domino, Triomino, Halli Galli, Verger, Speed, Rush, Blokus, Abalone, Quarto, Finger; des percussions; des encastresments; des puzzles, des jeux pédagogiques/didactiques; des imagiers; perles, dés, pions; jeux de croquets; ballons dégonflés; ordinateurs portables (avec modem, PC, qui fonctionne!)

Matériel à déposer dans le bac prévu à cet effet au **C33-829**

Pour plus d'informations: anne.rodidi@hepl.ch

Problèmes de société: et l'école dans tout ça?

Nouvelle rubrique de Zoom, *Question vive*, entend mettre en lumière des sujets d'actualités liées à la pédagogie. Pour ce premier article, Lyonel Kaufmann, Professeur formateur au sein de l'UER Didactiques des sciences humaines et sociales de la HEP Vaud, répond à l'Unité Communication sur un sujet d'actualité paru dans notre revue de presse du 10 avril dernier. Un sujet qui relance le débat sur les réponses que l'école peut apporter aux problèmes de société.

A Zurich, le président de l'association des préposés aux poursuites exige l'introduction d'un cours sur la gestion de l'argent à l'école obligatoire pour diminuer le nombre de poursuites pour dettes qui touchent en particulier des jeunes entre 18 et 30 ans. Pensez-vous qu'il s'agisse d'une bonne idée?

Lyonel Kaufmann: C'est un véritable problème qui est soulevé ici. Cependant, il s'agit d'une question de société. Dès lors, pourquoi renvoyer cette problématique à l'école ou même à la famille alors que les publicités pour les crédits fleurissent un peu partout? En effet, aujourd'hui, des crédits sont proposés aux jeunes pour le moindre de leurs achats. Il serait par conséquent plus pertinent de mettre sur pied une interdiction légale contre ce genre de pratique.



D'une manière plus générale, est-ce le rôle de l'école que d'intégrer dans son cursus les problématiques qui touchent aux différents aspects de la vie sociale?

L. K.: Dans l'exemple que vous avez donné, l'idée est de créer une discipline scolaire autour de la gestion de l'argent. Or, ce genre de problématiques a toujours été pris en charge par l'enseignant sans en faire un cours en tant que tel. La plupart des enseignants, si l'espace-temps à leur disposition est suffisant, abordent ce genre de question avec leur classe. A mon sens, il n'est donc pas nécessaire d'en faire une discipline supplémentaire. Une

kyrielle de demandes d'intégration de nouvelles disciplines est régulièrement faite à l'école. Toutes ne sont toutefois pas pertinentes et il faut être attentif à conserver une approche globale de l'enseignement. La segmentation des journées par période de cours est déjà un obstacle substantiel à cette approche. Il s'agit donc de ne pas aggraver la situation en multipliant le nombre de disciplines.

Le milieu professionnel est en train d'évoluer, il est plus stressant, plus exigeant, plus compétitif: le système éducatif ne doit-il pas s'adapter en conséquence et ajouter, par exemple, des cours qui préparent mieux les élèves au monde du travail?

En effet, les exigences du monde professionnel ont très largement augmenté. Afin de se faire engager pour un apprentissage, par exemple, il est désormais nécessaire d'être beaucoup plus mature qu'il y a quelques années. Or, parallèlement, la période de l'adolescence a tendance à se rallonger. Il peut donc être pertinent de se demander si la durée de l'école obligatoire est encore adaptée à notre époque. Introduire de nouveaux cours est aussi une possibilité mais qui se heurte encore une fois au temps à disposition des enseignants.

Dans les librairies, les rayons concernant le développement personnel se multiplient: cela ne dénote-t-il pas certaines lacunes dans le système éducatif?

L. K.: Non, c'est simplement le reflet d'une société de plus en plus centrée sur l'individu.

Une critique que l'on entend souvent à propos de l'Université, c'est que les étudiants



Fotolia

y étudient des savoirs trop théoriques qui ne les préparent pas au monde du travail. Devrait-on intégrer dans les programmes académiques des cours sur le réseautage ou des préparations aux entretiens d'embauche par exemple?

L. K.: Je suis personnellement plutôt favorable aux activités menées parallèlement aux études et qui permettent aux étudiants d'évoluer dans d'autres univers que celui du monde académique. Cela me semble plus utile que des cours qui maintiennent encore une fois l'étudiant dans un environnement scolaire.

Propos recueillis par Anouk Zbinden

Prévention contre le surendettement chez les jeunes

Depuis 2007, le Centre Social Protestant Vaud déploie des actions de prévention auprès des jeunes dans le cadre du Programme cantonal de prévention de l'endettement non maîtrisé.

«Ces actions sont conduites dans des écoles professionnelles, des gymnases et à l'OPTI, ainsi que dans d'autres institutions qui le souhaitent», explique le Professeur Pierre-André Doudin, responsable de l'UER Développement de l'enfant à l'adulte de la HEP Vaud qui a été mandatée, dès le lancement de ce programme, pour en faire l'évaluation. «Les résultats se sont révélés positifs», affirme-t-il. «Cela renforce les compétences de ceux qui savent déjà gérer leur budget, réduit le risque d'endettement des autres élèves et fournit un réseau d'aide pour ceux qui seraient un jour surendettés (prévention tertiaire)».

Ce professeur HEP voit également d'un bon œil la sensibilisation-formation offerte aux enseignants à la HEP dans le cadre de la formation continue. «L'idée est de rendre autonomes les enseignants pour qu'ils puissent, ensuite, intégrer cette prévention dans leur cours.»

Dans le rapport final d'évaluation (Doudin, Curchod, Ramel & Curchod, 2009), d'autres aspects positifs sont relevés. Notamment le fait que l'intérêt des élèves et des étudiants ayant suivi ce programme est généralement élevé. «Une comparaison de jeunes ayant

suivi ou pas le programme montre que ceux qui l'ont suivi ont une meilleure connaissance des risques d'endettement et des mécanismes y conduisant», peut-on également lire dans le résumé du rapport.

Ce programme devrait-il être étendu à l'école obligatoire? Cette possibilité, discutée il y a quelque temps, n'est pas pertinente selon Pierre-André Doudin. «Il faut toucher la bonne gamme d'âge. Or, à l'école obligatoire, les élèves n'ont que leur argent de poche à gérer, qui provient généralement de leurs parents. L'école ne peut se substituer aux parents dans l'apprentissage de cette gestion.» Anouk Zbinden

Services



Des crêpes ajoutées au menu!

Des crêpes sont désormais servies au restaurant de la HEP Vaud tous les jours de la semaine dès 14h00. Chocolat, miel, confiture, amandes grillées et chantilly: régaliez-vous avec une petite douceur à un prix raisonnable! Le menu est disponible sur le site de la HEP.

1^{er} juin sous les Cèdres

Cette année, le Comité des étudiants remet le couvert avec une deuxième édition du «1^{er} juin sous les Cèdres»!

Dès 14h00, vous pourrez vous divertir avec «le jeu des Sumos», «Gladiator Joust» & «Human Demolition Zone» puis vous allongez dans le parc des Cèdres au son de la musique en sirotant une boisson fraîche.

Vers 17h00, des concerts live en extérieur vous seront proposés: rock, pop, reggae et comme invité, Mark Kelly. Un étudiant de la HEP vous montrera ses talents d'artiste

avec son groupe «Inna B & Ridah & The SensiVibes Band».

Vers 21h00, vous vous déhancherez à l'arrière de l'Aula des Cèdres dans une ambiance assurée par plusieurs DJ.

Evidemment, un stand de nourriture et les merveilleux cupcakes de «Cuppins's Cupcakes» seront au rendez-vous, ouvert tout au long de la journée. Quant aux boissons, bières et autres seront en vente du début à la fin de la manifestation. Nous vous attendons donc nombreux, vous et vos amis!

Le Comité des Etudiants

Allez à vélo au boulot!

Comme l'année passée, l'Etat de Vaud est inscrit à l'action «A vélo au boulot» (Bike to work), qui se déroulera pendant tout le mois de juin 2013.

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud sont invités à s'inscrire et à participer gratuitement à cette action organisée au niveau national par l'association Provélo. L'objectif est de **parcourir tout ou une partie de son trajet domicile-travail à vélo**. La combinaison de différents moyens de transport est également envisageable. Pour ce faire, les participants se constituent en équipes de quatre personnes et utilisent le vélo au minimum pendant la moitié de leurs jours travaillés durant le mois de juin. De surcroît,



Fotolia

l'action comporte un volet «concours» avec la possibilité de gagner de nombreux prix. Les inscriptions des équipes se font directement sur www.biketowork.ch en mentionnant l'entreprise «Etat de Vaud» et ceci **jusqu'au 31 mai 2013**.

Pour tous renseignements complémentaires: <http://www.biketowork.ch/fr/laction/>